

## 4 conseils pour réduire sa facture d'électricité

Réduire votre facture d'électricité en limitant la consommation de vos équipements, connaître les équipements les plus énergivores et savoir quel comportement adopter.



*Alors que le prix de l'énergie devient délirant, il est important de réduire sa facture d'électricité.*

### Vérifiez l'étiquette énergie

En effet, lors de l'achat d'un équipement, vous devez penser à regarder l'étiquette énergie pour évaluer la consommation de l'appareil. Pour la plupart des équipements électroménagers, l'échelle de notation de l'étiquette énergie s'étend de :

- **G à A** pour les appareils tels que **lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, télévision**, etc.
- **D à A<sup>+++</sup>** pour le **sèche-linge, aspirateur ou chauffe-eau** par exemple.

### Les appareils énergivores

Certains de vos appareils sont particulièrement gourmands en énergie. Il est donc indispensable de les identifier et c'est en effet ce que propose l'[Ademe](#) en classant les appareils électroménagers selon leur consommation en kilowattheure.

- Combiné réfrigérateur + congélateur : près de 400 kWh/an
- Congélateur : environ 350 kWh/an
- Réfrigérateur : environ 200 kWh/an
- Sèche-linge : environ 200 kWh/an
- Lave-vaisselle : environ 180 kWh/an
- Plaques de cuisson : environ 120 kWh/an
- Four : un peu plus de 100 kWh/an
- Lave-linge : près de 100 kWh/an
- Micro-ondes : environ 50 kWh/an.

Association Locale UFC QUE CHOISIR de l'Artois

RNA : W621000161, Siret : 32774497500019

16 rue Aristide Briand – 62000- ARRAS ☎ : 03 21 23 22 97 du lundi au vendredi  
 Site internet <https://artois.ufcquechoisir.fr/> courriel : [contact@artois.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@artois.ufcquechoisir.fr)  
[Twitter](#) : @UFC\_Artois

## Réduire la consommation électrique de vos appareils électroménagers

En conséquence, pour les réfrigérateurs et les congélateurs, il faut bien choisir son appareil en fonction de la capacité et de vos besoins.

Pour le linge, le choix de la capacité de son lave-linge pour ne pas gaspiller l'énergie dans des lavages d'une trop grande capacité est aussi important. Privilégiez donc les programmes éco, et les températures basses et le séchage à l'air libre est le plus conseillé.

Pour la vaisselle, **les récents modèles de lave-vaisselles sont plus économes en eau** qu'une vaisselle à la main. Pensez donc à bien enlever les miettes des assiettes et préférez le programme éco. Entretenez aussi régulièrement l'appareil.

Enfin, pendant la cuisson de vos aliments, pour permettre d'économiser l'électricité, il faut par exemple mettre un couvercle sur l'eau qui bout ou cuire plusieurs plats en même temps dans le four. Il faut noter que pour les fours à pyrolyse le mode de nettoyage est énergivore en électricité.

La consommation individuelle de chaque appareil connecté est moins importante que celle des équipements électroménagers. Sa multiplication explique l'augmentation des consommations électriques.

Pour ce qui est des télévisions, ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, équipements multifonctions, etc. Il faut éviter le suréquipement de votre logement. **Ne laissez pas vos appareils allumés toute la journée, préférez le débranchement de vos appareils à la mise en veille.**

Vous devez aussi savoir que **la consommation des applications et services en ligne** peut atteindre plusieurs dizaines de watts. C'est la même chose pour les téléphones portables utilisant des applications et des services en ligne.

## Réduire sa facture d'électricité en faisant attention à l'éclairage et au chauffage

En utilisant mieux l'éclairage vous pouvez faire baisser la facture d'électricité. Privilégiez les lampes à LED, ou les lampes fluocompactes (LFC). L'étiquette énergie permet de vous aider à choisir une lampe avec une bonne performance énergétique. Évitez le **suréclairage**.

Pour réduire votre facture d'électricité, **installez une régulation et une programmation du chauffage** permettant de ne pas chauffer inutilement votre logement lorsque vous êtes absent.

Remplacez les vieux radiateurs par des radiateurs plus performants. Quand cela est possible, utilisez une **source d'énergie différente** en complément de l'électricité pour se chauffer.

Surtout, pour réduire votre facture d'énergie électrique, **réalisez des travaux de rénovation énergétique**. Vous pouvez bénéficier de [MaPrimeRénov](#), une aide accessible à tous les propriétaires qui souhaitent améliorer le confort de leur logement.

## Les conseils de l'UFC pour réduire sa facture

Association Locale UFC QUE CHOISIR de l'Artois

RNA : W621000161, Siret : 32774497500019

16 rue Aristide Briand – 62000- ARRAS ☎ : 03 21 23 22 97 du lundi au vendredi  
Site internet <https://artois.ufcquechoisir.fr/> courriel : [contact@artois.ufcquechoisir.fr](mailto:contact@artois.ufcquechoisir.fr)  
[Twitter](#) : @UFC\_Artois